

Comment créer un Chantier Citoyen pour la Nature et l'Environnement

Les différents types de chantiers

Quelques définitions :

Un « **chantier nature** » ou chantier pour l'environnement est un **chantier de renaturation** (restauration de milieux naturels) fait par des bénévoles et/ou des volontaires.

Il s'agit généralement d'un **travail conduit en équipe**, préparé avec le **gestionnaire du milieu**, planifié et effectué en une ou plusieurs phases (les week-ends ou durant les vacances par des équipes de jeunes ou en semaine par des retraités ou des salariés ayant pris des congés). Ces chantiers concernent le plus souvent **des réserves naturelles ou milieux jugés patrimoniaux** (parcs nationaux, parcs naturels, sites classés pour le paysage, etc.), pour en appliquer le plan de gestion quand il nécessite des travaux de type curage, défrichage, plantations, pose de clôture, création de chemins ou structures d'accueil pédagogique insérés dans l'environnement, etc.

Ces chantiers sont souvent encadrés par une institution responsable de la protection de l'environnement et/ou par une association spécialisée, ou ponctuellement par une association de protection de la nature, via des animateurs spécialisés.

L'objectif est généralement double :

1. Organiser et réaliser en toute saison des chantiers de restauration et de préservation de milieux naturels protégés ou patrimoniaux, mais aussi parfois de la « nature ordinaire »
2. Sensibiliser et former les participants à la gestion douce et de restauration, et la découverte des espèces et des milieux naturels.

Rôle de l'encadrant :

- Assure la formation interne et la transmission des savoirs et savoir-faire au fur et à mesure des chantiers. Des échanges entre pays, associations et avec des professionnels du génie écologique et de la gestion différenciée permettent le partage technique et la diffusion de solutions innovantes.
- Dispose d'un matériel et d'outils adaptés
- Veille à l'intendance, la sécurité, à ce qu'une assurance couvre le chantier, etc.
- Est le garant de l'animation du groupe, de la bienveillance entre les personnes. C'est à l'organisateur de veiller à ce que chacun trouve sa place. Les chantiers doivent rester des moments conviviaux.

La collectivité locale qui accueille le chantier peut apporter une aide (engins, personnel, exportation de déchets, etc).

Un « **chantier participatif** », également dénommé chantier solidaire, chantier collaboratif, chantier partagé, **chantier citoyen** etc., est un évènement durant lequel des particuliers se retrouvent entre eux pour travailler ensemble, bénévolement et dans la convivialité.

Il s'agit en général d'une activité organisée :

- Dans un **cadre privé**, sans but lucratif ;
- Dans le **domaine de l'habitat**, qui concerne le gros œuvre, le second œuvre, les finitions et parfois les aménagements extérieurs ;

- Dans le **but de construire, de rénover, d'embellir**, etc. ;
- Qui implique un organisateur, des participants et parfois un accompagnateur professionnel.

De nombreux chantiers participatifs fonctionnent selon la logique du don et contre-don. Avant d'être aidé, le bénéficiaire a ainsi souvent (mais pas obligatoirement) participé à plusieurs chantiers. Pour assurer le suivi, un système d'échange local (SEL) est parfois mis en place, afin d'échanger biens (sable, terre, repas, etc.) ou services (heure de main d'œuvre, prêt de matériel, etc.) sans avoir recours à de l'argent.

Les **Chantiers Citoyens pour la Nature et l'Environnement** sont donc un mixte de ces deux visions : des chantiers pour la nature, l'environnement pouvant être de la construction ou de la revalorisation de milieu, se déroulant sur le domaine public ou privé. Ils ont une valeur pédagogique et patrimoniale.

Lors d'une journée d'échanges en juin 2021, 14 structures de la région Centre Val de Loire se sont réunies pour partager leur expérience et ont abouti à la rédaction d'une [Charte des Chantiers Citoyens pour la Nature et l'Environnement](#) présente en fin de document.

Que préparer en amont du chantier

Les questions à se poser en amont d'un chantier sont nombreuses et découlent les unes des autres pour aboutir à un projet global. Il est important de ne pas en négliger pour ne pas se faire surprendre par la suite.

• Pourquoi ? Dans quel cadre ?

La question n'est pas encore de savoir ce que l'on fera concrètement lors du chantier, mais bien de comprendre les buts et motivations d'un tel chantier. Le but n'est pas de « planter une haie », mais de créer un brise-vent, un corridor écologique, une zone d'ombre, un système anti-ruissèlement... Définir concrètement et précisément l'objectif de l'action permettra par la suite de mieux communiquer autour et de pouvoir hiérarchiser les actions et les méthodes à mettre en place. De plus, le « cadre juridique » à son importance. Si le site sur lequel on intervient est protégé (cœur de Parc, Zone Natura2000, zone humide...) il sera bon de le rappeler à tous les participants, mais aussi de le prendre en compte dans les démarches (déclaration de travaux) ([article 8 de la charte](#)).

• Qui ? Qui organise ? Qui participe ? Qui utilisera ?

L'organisation peut être menée par une ou plusieurs personnes ou structures (collectivité, association, établissement, personne privée). Dans tous les cas, le propriétaire et le gestionnaire devront faire partie du collectif d'organisation (ou déléguer leur responsabilité de façon officielle). Au sein de ce groupe, les missions de chacun devront être définies pour l'ensemble du projet.

Lors du chantier proprement dit des encadrants (intervenants, partenaires, professionnels...) et des bénévoles vont se rencontrer. Les premiers seront là pour aiguiller les seconds dans leurs missions, leurs pratiques, mais aussi dans le fonctionnement général du chantier (horaire, repérage des lieux, ...) ([articles 2 et 5 de la charte](#)).

De plus le public participant à l'événement peut être très varié : professionnel, association, familles, enfants, mais aussi scolaires ou centre de loisirs... Chacun à ses particularités et contraintes qu'il faudra intégrer. Pour coordonner l'action de tous, un temps préalable sera nécessaire, que ce soit sous la forme d'une réunion en amont ou d'un briefing le jour même. Comme tous les publics sont différents, l'approche pédagogique de l'organisateur devra évoluer en fonction, tout comme les missions qu'il pourra distribuer.

Enfin, la question de savoir qui utilisera la « production » du chantier est importante pour motiver le groupe. Est-ce une réalisation destinée à la faune sauvage, une restauration de milieu mis sous cloche ou ouvert au public ? L'approche n'est pas la même si l'on travaille pour la « bonne cause » ou si l'on pourra être utilisateur du site par la suite et donc que l'on travaille pour soi aussi.

- **Où ?**

Il s'agit encore une fois d'une question multiple. Bien sûr, le lieu du chantier aura ces spécificités en terme de réglementation et législation vis-à-vis des travaux prévus. Mais pour les participants, la principale question sera de savoir où intervenir concrètement. Pour cela un repérage et un balisage devront être mis en place.

Il ne faut cependant pas oublier que l'on cherche à faire venir du monde sur le site. Il faut donc prévoir une signalisation, un accès et un parking, mais aussi un point de replis (collations, WC, informations sur le chantier...) ([article 3 de la charte](#)). La question du « où » se pose donc également à l'extérieur du chantier.

- **Quoi ?**

On entre dans le vif du sujet : quelles sont les actions concrètes à mettre en place ? Des objectifs opérationnels découleront les prochaines étapes de la réflexion. Pour maximiser la compréhension de tous (et notamment des bénévoles non-professionnels), il peut être nécessaire de décomposer les actions et les tâches à accomplir. De plus, cette décomposition permettra de mieux quantifier le temps, le nombre de personnes, le matériel à prévoir pour chaque intervention.

La question du « quoi » concerne également les valeurs que l'on cherche à partager via le chantier. Cela implique que les participants ne sont pas « juste de la main d'œuvre ». Les chantiers citoyens pour la nature et l'environnement sont l'occasion d'acquérir de nouvelles connaissances et méthodes pour le public venant participer. C'est donc un élément supplémentaire à prendre en compte, l'organisateur doit se poser la question des apprentissages et des valeurs qu'il souhaite faire passer ([article 7 de la charte](#)).

- **Comment ?**

C'est à cette étape qu'il faut définir quel type de chantier (technique, découverte, évolutif...) sera mis en place et les moyens mis en œuvre (outils à main, thermique, machine lourdes) ce qui déterminera « l'efficacité » du chantier. Il est important de se rappeler que les chantiers ne cherchent pas forcément à être productif, la rencontre et le partage peuvent être tout aussi important que les travaux engagés. De plus, certains chantiers ont besoin d'être réalisés sur le moyen ou le long terme, avec plusieurs sessions.

Une fois les missions définies, le cadre posé, il est temps d'identifier clairement les risques liés aux travaux et de concevoir les règles de sécurité qui devront être communiquées à tous. C'est également le moment de lister le matériel nécessaire, que ce soit en termes d'outils ou de consommables, et au besoin, la création de notices d'utilisation ([article 8 de la charte](#)).

- **Quand ?**

La période du chantier à son importance, tant en terme de saison, de contrainte de l'organisateur que de disponibilité du public, et c'est le mélange de ces critères qui nous permettra de définir la (les) date(s) du chantier.

Les Chantiers Citoyens pour la Nature et l'Environnement sont par définition en lien avec la nature et par conséquent avec son rythme. Tout comme il est difficilement envisageable de nettoyer le bord d'un court d'eau en pleine saison des crues, beaucoup de chantiers verront leur période de faisabilité dépendre de la date choisie. Il faut donc garder à l'esprit que c'est la nature du chantier qui en fixera la date ([article 9 de la charte](#)).

De plus, l'organisateur ou le gestionnaire aura ses propres contraintes temporelles. Elles peuvent être fonction de dates d'ouverture au public, de financements alloués, d'autres travaux prévus...

Enfin, le public visé aura lui aussi un calendrier de disponibilités (il n'est pas possible de créer un partenariat avec des scolaires au mois d'août), et de préférences. En effet, les membres des associations de protection de la nature sont plus présents aux sorties lors des « beaux-jours ». Il en est de même pour les chantiers. La période allant d'avril à septembre semble donc la plus propice.

En plus de la période, il faut définir la durée et la récurrence du chantier. Certains chantiers peuvent être envisagés en une demi-journée, d'autres en une journée et certains demanderont deux jours ou plus. Pour les chantiers conséquents, la question sera de savoir s'il vaut mieux mobiliser les bénévoles durant un week-end ou une semaine, ou s'il est plus propice de mettre en place un calendrier avec plusieurs journées séparées. Les week-end ou semaines ont l'avantage de ne demander de la préparation et du rangement qu'une fois, mais il est plus simple pour le grand public de se rendre disponible un jour plutôt que plusieurs.

- **Combien ?**

Que ce soit en terme de main d'œuvre ou de financement, le chiffrage du projet est crucial pour son bon déroulement. Et comme souvent, les financements vont déterminer beaucoup de chose : outillage, matériel, repas, location (barnum, engin de chantier) ... et donc de notre capacité à accueillir plus ou moins de bénévoles. Mais le chantier en lui-même nous permettra également de dimensionner le volume de bénévoles idéal. Il faudra être suffisamment pour que l'on puisse aboutir à un résultat concret tout en assurant tous des missions.

- **Communication**

De notre communication résultera la réussite de la mobilisation. La communication peut passer par de nombreux canaux et devra être adaptée au public cible et aux médias (presse locale, radio, affichage, newsletter, réseaux sociaux...).

A quoi veiller pendant le chantier ?

Pour que le chantier se passe bien, il faut en faire un moment non pas « de travail » mais de convivialité début à la fin.

Le temps d'accueil du groupe est primordial, c'est LE temps de présentation du cadre, du site (et réglementation s'il y en a), des objectifs, des participants (brise-glace), du planning, et de tout ce qui vous semblera pertinent.

Le brise-glace peut vous permettre d'identifier les compétences techniques et les expériences de chantiers des participants et ainsi valoriser leurs savoir-faire par la suite. Les chantiers citoyens se doivent de garder une part d'horizontalité dans le fonctionnement global.

Avant de passer aux « choses sérieuses » et pour créer une dynamique de groupe, il est possible de mettre en place un temps d'échauffement physique. Enfin, il est indispensable de rappeler les règles de sécurité, d'utilisation des outils...

Une fois le chantier lancé, l'équipe d'organisation devra aller à la rencontre des différents postes et participants et leur proposer des rotations pour éviter la monotonie, la répétition, et permettre à tous d'avoir une vision globale du chantier.

L'organisateur aura également à sa charge la gestion des équipes, ce qui passera par de l'écoute et de la diplomatie pour que la bienveillance entre tous reste de mise.

Lors des chantiers demandant un effort physique certain, il est bon de prévoir de quoi restaurer et hydrater l'ensemble des participants, que ce soit en libre-service ou lors de pauses et repas conviviaux ([article 3 de la charte](#)).

Une fois les bénévoles en action, ils sont souvent pris par la tâche et en oublient la notion du temps. La convivialité, l'envie de bien faire et le fait de se sentir utile font qu'il est souvent nécessaire de rappeler l'heure. Que ce soit pour une rotation, une pause ou la fin du chantier.

Etant donné que bien souvent l'organisateur est sollicité par tous et à tous les postes, il passe plus de temps à circuler qu'à être à la tâche. Cette mobilité lui permet d'être partout à la fois, et donc de pouvoir prendre photos et vidéos pour garder une trace de l'action du groupe. Mais il est également possible de missionner une personne à cette tâche. L'important étant d'avoir de la matière pour une communication future. Il faudra donc penser à prendre des images de l'ensemble des actions mises en place, et de demander aux personnes présentes un droit à l'image (avec une trace écrite).

La journée touchant à sa fin, il va falloir clôturer le chantier avec les participants. Il sera important de faire le tour de l'ensemble des réalisations (finie ou non) avec le groupe. Ce sera l'occasion de prendre conscience de l'avancée des travaux et de l'impact du groupe, de la journée sur le projet global. De plus pour vous, cela permettra de savoir si un autre chantier devra être mis en place et sous quels délais. Enfin, faire le tour de l'ensemble des réalisations vous permettra de récupérer le matériel laissé sur place.

Une fois le chantier fini, le matériel rangé, il est temps de proposer un « pot de remerciement » pendant lequel vous pourrez prendre la parole pour faire un bilan du chantier, et présenter les actions menées. Lors du pot vous pourrez également demander l'avis des participants que ce soit sous la forme d'un livre d'or, d'une urne, d'une fresque de post-it... Si vous avez prévu une contrepartie au chantier, c'est le moment de la donner (diplôme, photos, droit d'entrée...). C'est aussi le moment de rappeler l'avenir du site, et si d'autres chantiers sont prévus.

Et après le chantier ?

Ce n'est pas parce que le chantier est fini que votre mission l'est ! En effet, il est important de garder le lien avec les participants en leur envoyant des remerciements et en valorisant le chantier et son évolution, via des photos notamment. Mais ce souci de communication sur l'action effectuée doit aussi être assuré auprès des partenaires publiques, financeurs et l'ensemble des partenaires.

Vous aurez aussi besoin de faire une évaluation concrète des actions menées. Cette évaluation devra se faire dans un délai relativement court pour garder en mémoire ce qui s'est fait, mais ne peut être faite le jour J, car il est difficile de prendre suffisamment de recul sur le moment. En plus de l'action concrète, l'évaluation s'intéressera au retour d'expérience des bénévoles.

Si le projet global a demandé la mise en place de plusieurs chantiers, il peut être pertinent de créer un événement festif rassemblant tout les participants de différents chantiers pour créer une cohésion de groupe. En parallèle de ce côté convivial, une valorisation du savoir-faire et de la montée en compétences peut également être mise en place ([article 10 de la charte](#)).

Charte « Chantiers Citoyens pour la Nature et l'Environnement »

Préambule

Ce document est un manifeste d'intentions concernant l'organisation de chantier citoyen pour la Nature et l'Environnement. Il précise les valeurs et le socle organisationnel des chantiers citoyens. Il a été coconstruit en juin 2021 avec les participants à une journée d'échanges « Chantiers citoyens pour la nature et l'environnement » mise en place par le Graine Centre Val de Loire et les structures ayant déjà une expérience dans l'élaboration de Chantiers nature.

Article 1

Le chantier est un acte éducatif et citoyen. Il doit être l'aboutissement d'une concertation des acteurs. Il permet à des participants d'offrir leur aide dans la réalisation d'une action ou d'un projet utile tout en apprenant et en s'enrichissant au contact des autres.

Article 2

Le thème du « chantier » n'est pas restreint à la Nature mais ouvert à l'ensemble des champs de l'environnement et du développement durable.

Article 3

L'inscription et la participation au chantier doit être gratuite. Le repas peut être fourni par l'organisateur. Des collations lors des pauses peuvent être proposées. Les commodités de base doivent être assurées. (Eau potable, Hygiène)

Article 4

L'accueil et le déroulement du chantier doivent se faire dans la convivialité, la bienveillance, l'écoute et l'échange. Le chantier est ouvert à toutes et tous sans distinction.

Article 5

Un accompagnement pédagogique sera effectué tout au long du chantier, tout en maintenant un équilibre entre la transmission et la réalisation du chantier.

Article 6

Les repas et les équipements proposés seront au maximum éco responsables et pour la nourriture des produits bio, locaux et de saison dans la mesure du possible. Pour les équipements, veiller à limiter les déchets, de permettre leur réutilisation et qu'ils proviennent de modes de production cohérents.

Article 7

Le participant doit être acteur du chantier et participer à tout ou partie des actions mises en place. L'organisateur doit proposer un programme structuré et réalisable, en terme d'horaire et de répartition des tâches. Il veillera à respecter les capacités de chacun et leur implication.

Article 8

L'organisateur doit veiller au respect de la réglementation et des règles de sécurité spécifiques à chaque chantier et au matériel utilisé. Il réalisera les demandes d'autorisation si nécessaire.

Article 9

Le chantier devra respecter et s'adapter aux cycles des saisons, de la faune et de la flore pour limiter les nuisances sur le milieu naturel.

Article 10

L'organisateur pourra proposer des temps conviviaux après le chantier. Il pourra accompagner les participants dans la valorisation des acquis et de leur montée en compétences.